

Colloque Électricité



Une hausse des prix de l'électricité,
pour quoi faire ?



Invitation

Mercredi
15 juin
2011
8h30



SIPPEREC

Une hausse des prix de l'électricité, pour quoi faire ?

En août 2009, la structure tarifaire des tarifs réglementés a été profondément revue. Le tarif réglementé est devenu un tarif intégré regroupant la fourniture de l'électricité et son acheminement. Il est composé d'une part fixe liée à la puissance souscrite et d'une part proportionnelle à la consommation. A ces éléments s'ajoute la contribution au service public de l'électricité (CSPE).

Les augmentations sur chacune de ces composantes se cumulent in fine sur la facture des usagers. Ainsi, les tarifs réglementés bleu ont augmenté de + 4,9% sur les 2 dernières années en cumulé.

De futures augmentations ont été annoncées par les pouvoirs publics :

+ 1,7% de hausse tarifaire moyenne au 1^{er} juillet 2011 pour répercuter les coûts du réseau, + 1,2% au 1^{er} janvier 2012 puis à nouveau + 1,2% au 1^{er} juillet 2012 pour la CSPE , qui devrait augmenter régulièrement tous les ans.

Et pour la fourniture ?

Les pouvoirs publics ont fixé le niveau de l'ARENH (accès régulé au nucléaire historique), créé par la loi NOME à 40 € le MWh au 1^{er} juillet 2011, 42 € le MWh au 1^{er} janvier 2012.

Les répercussions sur la part fourniture de la facture payée par les particuliers peuvent aller jusqu'à + 15 % en 4 ans, la loi prévoyant que le coût de la part de l'électricité nucléaire dans les tarifs réglementés (qui représente 80% de la part fourniture et est estimé aujourd'hui à 31 € le MWh) converge vers le prix de l'ARENH à l'horizon de 2015.

L'addition des augmentations successives et séparées des parts réseau, fourniture et CSPE peut conduire au scénario d'une augmentation de 5 à 6 % par an pour les ménages soit 35 % d'ici 2015.

Augmenter les prix de l'électricité : jusqu'à quel niveau et pour quelle politique énergétique ? Comment évaluer les vrais besoins de financement des réseaux, des outils de production, de la sûreté nucléaire, des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie et assurer la transparence des informations ? Quel est l'impact de la concurrence sur les prix ? Les consommateurs sont-ils condamnés à tout payer sur leur facture ? Quel choix pour les familles, les entreprises, les collectivités locales ? Où en est l'automatisme des tarifs sociaux ? Quel rôle pour les autorités concédantes ?

Autant de questions qui seront mises en débat avec les professionnels, les entreprises, associations de consommateurs, autorités concédantes, collectivités. Venez y participer.



Programme

Dès 8h30 accueil café

ghoo

Introduction

Jacques KOSSOWSKI,

Vice-Président du Sipperec, Député-maire de Courbevoie

Comprendre la composition des prix de l'électricité

Vincent MAILLARD, *Économiste*

Augmenter les prix de l'électricité : est-ce inéluctable, jusqu'à quel niveau et pour quelle politique énergétique ?

> INTRODUCTION

Philippe DE LADOUCETTE, *Président de la CRE*

> TABLE RONDE

Jean-Louis BAL, *Président du Syndicat des Energies Renouvelables (SER)*

Marc BENAYOUN, *Directeur Economie, Tarifs et Prix d'EDF*

Fabien CHONE, *Directeur délégué Direct Energie*

Michel VANHAESBROUCKE, *Directeur BU B to B Energie France, GDF/SUEZ*

La parole est aux consommateurs

> TABLE RONDE

Marc JEDLICZKA, *Association Négawatt*

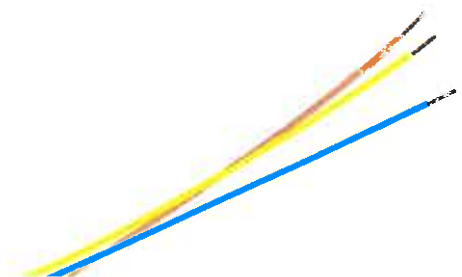
Caroline KELLER, *Chargée de mission énergie UFC QUE CHOISIR*

Bertrand LAPOSTOLET, *Chargé de mission Fondation Abbé Pierre*

Thierry NOBLOT, *Délégué général GFI (Groupe des fédérations industrielles)*

Conclusion

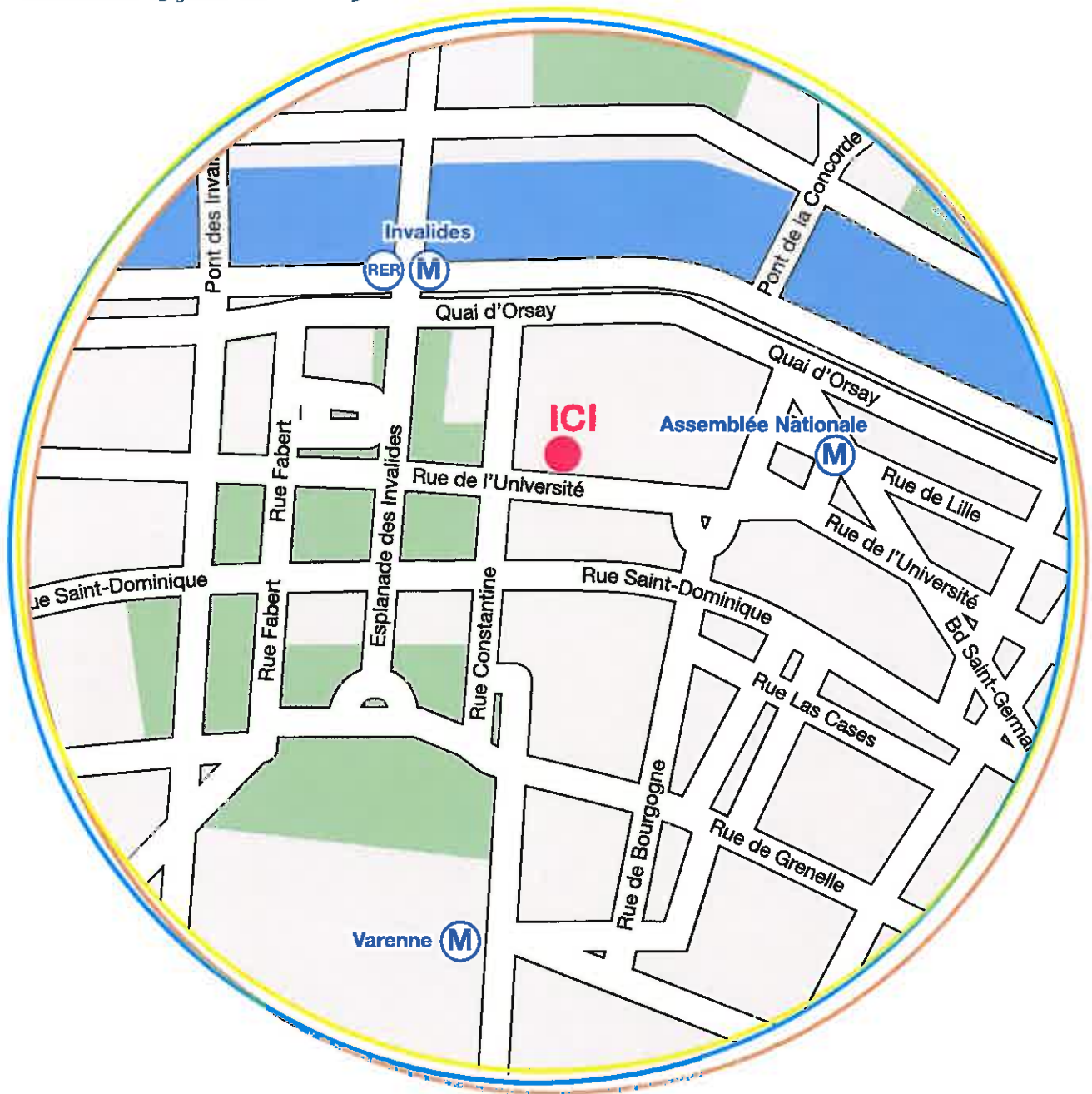
Catherine PEYGE, *Présidente du Sipperec, Maire de Bobigny*



Colloque Électricité

Une hausse des prix de l'électricité, pour quoi faire ?

Mercredi 15 juin 2011 - 8h30



**Immeuble Jacques Chaban-Delmas
(Salle Victor-Hugo)**

101 rue de l'Université, 75007 PARIS

Ⓜ Station Invalides ligne 8

**Pour pouvoir accéder au colloque, il est impératif de s'inscrire
à l'avance et de se munir d'une pièce d'identité.**



Coupon-réponse à retourner au plus tard le 6 juin 2011

Monsieur / Madame / Mademoiselle

Fonction

Commune ou organisme

Téléphone E-mail

sera présent(e) au colloque « Une hausse des prix de l'électricité, pour quoi faire ? »

ne sera pas présent(e) au colloque « Une hausse des prix de l'électricité, pour quoi faire ? »

sera accompagné(e) de

Monsieur / Madame / Mademoiselle

Fonction

Téléphone E-mail

Pour pouvoir accéder au colloque, il est impératif de s'inscrire à l'avance et de se munir d'une pièce d'identité.

À retourner au SIPPEREC

• par courrier • par fax : 01 44 74 83 91 • par e-mail : ederouen@sipperec.fr



SIPPEREC

Tour Gamma B

193-197, rue de Bercy

75012 PARIS